



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Protection des entreprises stratégiques face à la concurrence internationale

Question orale n° 425

Texte de la question

Mme Olga Givernet attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique sur la situation des entreprises stratégiques françaises confrontées à une concurrence internationale de plus en plus rude, dans un contexte économique et géopolitique particulièrement instable. Ces entreprises, souvent ancrées dans les territoires, produisent des matériaux et des composants indispensables à de nombreuses filières industrielles. Leur fragilisation met en péril l'autonomie industrielle de la France et, à terme, sa souveraineté économique. C'est notamment le cas du groupe Ferroglobe, acteur majeur de la production de silicium métal en France. Présente à Anglefort dans l'Ain, à Montricher en Savoie et aux Clavaux en Isère, l'entreprise a dû placer 450 salariés en chômage partiel, face à une chute brutale de la production et à une concurrence déloyale d'origine extra-européenne. Le silicium métal, reconnu par la Commission européenne comme une matière première critique, ne couvre plus que 15 % des besoins européens, loin de l'objectif de 40 % fixé par l'Union. Pour faire face, le groupe a récemment déposé une demande de mesures de sauvegarde auprès de la Commission européenne afin d'obtenir une protection temporaire. Elle souhaite donc savoir quelles mesures le Gouvernement entend promouvoir, en coordination avec l'Union européenne, pour soutenir ces entreprises stratégiques, sécuriser leur production sur le sol national et préserver les emplois qui en dépendent, condition essentielle de la souveraineté industrielle et énergétique de la France.

Texte de la réponse

GROUPE FERROGLOBE

Mme la présidente . La parole est à Mme Olga Givernet, pour exposer sa question, no 425, relative au groupe Ferroglobe.

Mme Olga Givernet . Monsieur le ministre, j'ai souhaité attirer votre attention sur la situation critique d'entreprises stratégiques françaises, confrontées à une concurrence internationale de plus en plus rude – et déloyale, comme vous le savez –, dans un contexte économique et géopolitique particulièrement instable. De telles entreprises sont essentielles, notamment parce qu'elles produisent des matériaux et des composants indispensables à de nombreuses filières industrielles. Elles assurent ainsi notre autonomie industrielle et notre souveraineté économique.

C'est le cas du groupe Ferroglobe, acteur majeur de la production de silicium métal en France, implanté notamment sur les sites d'Anglefort dans l'Ain, de Montricher-Albanne en Savoie et des Clavaux en Isère – j'en profite d'ailleurs pour associer mes collègues Émilie Bonnivard et Marie-Noëlle Battistel, elles aussi pleinement mobilisées sur le sujet. Ces trois usines ont malheureusement dû placer 450 salariés en chômage partiel à la suite d'une chute brutale de la production résultant d'une concurrence extra-européenne déloyale.

Le silicium métal est d'une importance stratégique telle qu'il est reconnu par la Commission européenne comme une matière première critique. Or la production européenne ne couvre plus que 15 % de nos besoins, très loin de l'objectif de 40 % fixé par l'Union européenne.

Le groupe Ferroglobe avait déposé une demande de mesures de sauvegarde auprès de la Commission européenne, pour obtenir une protection temporaire. C'est là que le bât blesse : la mesure de sauvegarde sur les ferro-alliages adoptée par la Commission européenne le 18 novembre dernier ne protège pas l'activité principale des trois sites, dont mon courrier du 21 octobre dernier vous signalait déjà la situation alarmante. En effet, la protection européenne ne concerne que certains ferro-alliages, ce qui exclut les trois usines d'Anglefort, Montricher et Les Clavaux, qui fabriquent du silicium. Je vous fais part de ma déception.

Ma question est donc la suivante : quelles mesures concrètes le gouvernement entend-il prendre en urgence et en coordination avec l'Union européenne pour soutenir spécifiquement l'activité du silicium métal de Ferroglobe ? Comment sécuriser sa production sur le sol national et préserver les emplois qui en dépendent ? C'est une condition essentielle de la souveraineté industrielle et énergétique de la France. Nous avons besoin de visibilité, monsieur le ministre.

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre délégué chargé de l'industrie.

M. Sébastien Martin, *ministre délégué chargé de l'industrie* . Je vous remercie pour votre question, madame la députée, et je salue votre engagement dans le dossier Ferroglobe, en faveur de la production de silicium, dont vous avez souligné l'importance stratégique pour notre pays.

Vendredi dernier, j'étais en Savoie sur le site de Montricher, l'un des trois sites, avec Les Clavaux et Anglefort, qui sont à l'arrêt, victimes d'une concurrence déloyale. Il s'agit d'un véritable dumping : du silicium arrive de Chine, où il est produit à 1 500 euros la tonne, contre 2 300 euros ici. Dans ces conditions, l'entreprise a préféré suspendre sa production plutôt que de continuer à vendre à perte.

Comme vous l'avez rappelé, nous avons accompli la moitié du chemin, puisque nous avons obtenu des mesures de sauvegarde sur les ferro-alliages, qui représentent environ 50 % de la production de Ferroglobe.

Concernant le silicium, nous allons engager aux côtés de l'entreprise le même combat que celui que nous avons gagné – à quelques voix près – concernant les ferro-alliages. Dès demain se tiendra d'ailleurs au ministère une réunion, à laquelle vous participerez comme toutes les parties prenantes. Nous allons engager ce combat difficile, car, à l'avenir, un manque de silicium nous poserait des problèmes pour produire des batteries, des drones ou du silicone.

Croyez bien, madame la députée, que la détermination du gouvernement est totale et que nous allons faire preuve de la même force de conviction que celle qui nous a permis de gagner sur les ferro-alliages pour emporter le combat sur le silicium. Après avoir reconnu ce matériau comme stratégique et fixé un objectif de 40 % de production européenne, il serait paradoxal que l'Europe accepte de la voir tomber à 15 %, contre 38 % autrefois – ce dernier chiffre montre que l'objectif est atteignable et qu'il faut nous mobiliser. Ensemble, parlementaires, élus locaux, membres du gouvernement et entreprises, nous allons faire le travail nécessaire auprès de la Commission.

Mme la présidente . La parole est à Mme Olga Givernet.

Mme Olga Givernet . Merci de votre réponse et merci de nous recevoir demain au ministère avec tous les acteurs, la direction de l'entreprise, mais aussi les représentants syndicaux, pour discuter de l'avenir de Ferroglobe. Quand cette entreprise, électro-intensive, a été durement touchée par la crise énergétique, l'État a été à ses côtés. Il faut continuer à la soutenir si nous voulons conserver notre souveraineté industrielle et maintenir ces emplois sur le territoire français.

Données clés

Auteur : [Mme Olga Givernet](#)

Circonscription : Ain (3^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 425

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [18 novembre 2025](#)

Réponse publiée le : 26 novembre 2025, page 10127

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [18 novembre 2025](#)